

Délibération n°2018.00138

Vœu de soutien aux revendications des mouvements sociaux consécutifs au projet d'augmentation de la fiscalité sur les carburants

Séance du 18 décembre 2018

Département de la Seine et Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33

présents : 23

absents représentés : 8

absents non représentés : 2

L'an deux mille dix huit, le 18 décembre, le Conseil municipal, dûment convoqué le 12 décembre, s'est réuni à Salle Jacques Prévert - 20 rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, M. Benoît PENEZ, M. Luc MARION, Mme Audrey MERET, M. Jacques DURIN, Mme Josiane MARCOUD, M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON (jusqu'à la délibération n°2018.00122), Mme Dominique DUIGOU, M. Farid DJABALI, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Louise DELABY, M. Vincent BOT, M. Gérard GAUTHIER, M. Philippe LALOUE, M. Laurent PRUGNEAU, M. Lyazid AMRANE, Mme Patricia AMICO, M. Richard BERTHELEU, Mme Sophie VANHOUTTE

ABSENTS REPRESENTÉS :

Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, Mme Claire KAHN donne pouvoir à Mme Yannick REIS LAGARTO, M. Mohamed KACHOUR donne pouvoir à Mme Laure GREUZAT, Mme Julie MOREL donne pouvoir à M. Franck SUREAU, M. Sylvain BERNARD donne pouvoir à Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Adeline TEULALE donne pouvoir à M. Benoît PENEZ, M. Loris BOULOGNE donne pouvoir à M. Luc MARION, Mme Farida BENMOUSSA donne pouvoir à M. Philippe LALOUE

ABSENTS NON REPRESENTÉS :

M. Gilbert TROUILLET, M. Guy DARAGON (à partir de la délibération n°2018.00123)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Franck SUREAU

Hôtel de Ville
Secrétariat général
11/13, rue Paul
Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 61 48

www.mitry-mory.net
info@mitry-mory.net

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Délibération n° 2018.00138

Vœu de soutien aux revendications des mouvements sociaux consécutifs au projet d'augmentation de la fiscalité sur les carburants

Le Conseil municipal,

Sur le rapport et la proposition de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant les demandes exprimées lors des mouvements de contestation sociale, citoyens et professionnels, consécutifs au projet de hausse de la fiscalité sur les carburants et débordant le cadre de cette seule revendication,

Considérant la pertinence des questions soulevées par les manifestants et les personnes qui les soutiennent, et l'urgence existant à y apporter des réponses adaptées,

Considérant le projet annoncé le 10 décembre 2018 d'organisation d'une concertation nationale sous l'égide du Président de la République et le rôle dévolu par ce dernier aux Maires dans sa conduite,

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	26
POUR :	26 dont 8 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KAHN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE, Monsieur Philippe LALOUÉ, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Richard BERTHELEU
ABSTENTIONS :	5 Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Lyazid AMRANE, Madame Patricia AMICO, Madame Sophie VANHOUTTE

SOUTIENT les mouvements de contestation sociale, citoyens et professionnels, dénonçant la dégradation des conditions de vie, et les actions pacifiques organisées à leur initiative,

INVITE les Mitryennes et les Mitryens à prendre part à la concertation nationale en s'exprimant librement dans les cahiers de doléance mis à leur disposition dans les accueils publics de la Ville,

S'ENGAGE à adresser les doléances exprimées par les Mitryennes et les Mitryens dans lesdits cahiers à M. le Président de la République, M. le Premier Ministre, M. le député de la 7^{ème} circonscription de Seine-et-Marne, et à Mmes et MM. Les Sénateurs de Seine-et-Marne.

DEMANDE à la Présidence et au Gouvernement de s'attacher à répondre à l'ensemble des problématiques soulevées par les Françaises et les Français à l'occasion des mouvements sociaux précités et de la concertation organisée sous leur égide,

Et ont, les membres présents, signé au registre.
Pour extrait conforme,
Charlotte BLANDIOT-FARIDE

Maire de Mitry-Mory



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.